

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

*Natura maximè miranda in minimis*

**Deuxième Série.**

---

TOME SEPTIÈME.

---

7  
A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,  
M. LUCIEN BUQUET, RUE DAUPHINE, 35.

1849.

---

**MÉMOIRE**  
**SUR LES CRUSTACÉS**

**DU TERRAIN NÉOCOMIEN DE SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (YONNE).**

PAR M. J.-B. ROBINEAU-DESVOIDY.

---

(Séance du 28 Février 1849.)

---

Les progrès récents de la géologie ont permis depuis quelques années de reconnaître en France et d'y mieux étudier les *couches calcaires* qu'on rapporte à la période crétacée, et qu'on désigne généralement sous le nom de *couches néocomiennes*.

Dans le département de l'Yonne, ces couches s'étendent en ligne continue de la rive gauche de l'Yonne à la rive droite de la Loire. Elles s'appuient sur la formation kimméridgienne, tandis que leur surface est à ciel découvert, ou sert de support à une énorme *dune* de sable, qui parcourt le même trajet, constitue un système spécial de plateaux, ne contenant que *des débris de végétaux en fait de fossiles*. Ailleurs, j'ai essayé d'attirer l'attention de la science sur ce sable, qui a été charrié et déposé par les eaux à la suite de la destruction d'une partie ou de la totalité d'un continent. Je tarderai d'autant moins à publier mes observations sur lui, que sa connaissance approfondie me semble devoir jeter des lumières sur le remplissage ultérieur du bassin de Paris.

Néanmoins, le forage de certains puits nous indique en plusieurs endroits une autre nature de terrain qui repose directement entre ces sables et la couche néocomienne. On l'a désigné sous les noms d'*argile à Plicatules*, de *grès vert*, de *Gault*, et tout récemment sous celui de *terrain albien*. Comme il semble peu développé, et qu'il ne paraît presque jamais à découvert dans l'espace de pays indiqué, je me contenterai de le mentionner, afin de ne pas laisser de lacune importante dans ce rapide exposé.

Nos couches néocomiennes, dont je poursuis l'étude depuis plus de quinze ans, que j'ai continuellement sous les yeux, et que la pioche entame chaque jour pour les besoins des routes et des constructions, ont en général peu d'étendue et peu d'épaisseur. Elles ne fournissent que des matériaux d'assez mauvaise qualité, et qui ne résistent pas à l'action de la gelée. Elles se trouvent par dépôts soit presque entièrement argilleux et peu fossilifères, soit par bancs solidifiés et remplis d'une immense quantité de fragments et de débris animaux qui y sont empâtés pêle-mêle, à peu près comme des morceaux d'amandes dans un nougat.

On peut y distinguer plusieurs assises, dont une (quand elle existe) est éminemment composée par des Polypiers.

Le plus souvent ces couches néocomiennes ont été pénétrées par le fer, qui leur donne une coloration tantôt d'un bleu argilleux, tantôt d'un argilleux rougeâtre, qui fournit une bonne sanguine. Ce même fer y forme encore une quantité prodigieuse de petits grains oolithiques, qui servent à distinguer de suite cette formation.

Ce terrain néocomien, malgré son peu de développement, mérite les plus sérieuses observations de la paléontologie. Il renferme une telle abondance de corps et de débris organiques que, malgré les recherches les plus

assidues et les plus minutieuses, j'y rencontre chaque jour des objets nouveaux, et que leur catalogue est loin de se trouver épuisé.

Il fournit, mais rarement, des morceaux de bois de différentes natures, et dont la distinction présentera de grandes difficultés.

L'ouvrage de M. Alcide d'Orbigny prouve l'extrême richesse de ce terrain en genres et en espèces de coquilles. Eh bien, depuis la récente publication de ses Gastéropodes, je puis dire que le nombre des espèces nouvellement trouvées, et par conséquent non encore décrites, a augmenté de plus d'un quart. Ma collection en fait foi.

Les Serpulées, ainsi que les Echinodermes, y ont de nombreux représentants.

J'y ai rencontré des débris de Chéloniens, de Sauriens et de Poissons.

Mais la nature semble avoir pris plaisir à y accumuler les Polypiers de toutes les formes et de toutes les classes, au point que le Coral-Rag ne me paraît ni aussi riche, ni aussi intéressant. Un travail déjà avancé sur ce sujet sera la meilleure démonstration de cette assertion, qui, de prime-abord, pourrait offrir quelque chose de surprenant.

Dans ce terrain la science retrouve donc une création entière à étudier et à reproduire.

Le mémoire actuel a pour but *l'étude des Crustacés du terrain néocomien des environs de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)*.

Malgré l'insuffisance des matériaux qui sont en ma possession, j'ai pensé que leur mise en œuvre pourrait ne pas être sans utilité, tant sous le rapport des objets en eux-mêmes, que sous le rapport purement philosophique de la science.

Quand on considère avec attention les parcelles de ce terrain, on ne tarde pas d'y rencontrer une certaine quantité de fragments de Crustacés; mais tel est l'état de cassure de ces animaux, qu'il m'a été jusqu'à présent impossible de retrouver un de leurs organes solides entier.

Avec le temps, et à force de recherches, je parvins à réunir une certaine quantité de ces fragments, ou pour mieux dire de ces parcelles crustacéennes. Je ne possédais presque que des débris provenant de ce qu'on nomme la *main* de la patte antérieure de ces animaux. L'ensemble de tous ces morceaux finit par constituer une confusion qui d'abord me parut inextricable. Je me risquai au milieu de ce mélange. A force d'attention, à force de tâtonnements, de rapprochements et de comparaisons, je parvins à signaler et à noter des distinctions entre ces objets, qui, au premier coup d'œil, semblaient identiques. Je parvins à reconnaître et à reconstruire les branches ou les doigts de plusieurs pinces qui différaient entre elles. Mon œil s'habitua à ne plus confondre une main de forme cylindrico-arrondie avec une autre main de forme cylindrico-prismatique ou cylindrico-aplatie. Je sentis la nécessité d'établir des divisions et des coupes parmi les objets soumis à mes investigations; en peu de mots, je parvins non pas à retrouver la totalité des organes solides de ces animaux, mais une portion ou la majeure partie de leur *main antérieure*; et faute d'autres matériaux plus positifs et plus caractéristiques, j'ai dû me contenter de cette donnée unique et souvent incomplète.

Par bonheur, cet organe présentait à lui seul des différences assez nombreuses et assez notables pour permettre de les prendre avec confiance pour guides et même pour caractères.

Ainsi, la plupart des espèces que je viens révéler à la science n'ont presque pas d'autre fondement que la *seule main* de ces animaux. Avec ce seul organe, j'ai dû interroger une nature morte et brisée, lui demander combien d'espèces d'êtres elle avait jadis animés, et lui arracher le secret de ses antiques créations.

Mais je dois ajouter que durant le cours de ces investigations, plusieurs têtes ou carapaces de ces animaux ont été trouvés plus ou moins incomplets, et m'ont apporté un secours sur lequel je n'aurais d'abord pas osé compter.

Ce travail sera-t-il d'une utilité réelle? Est-il vrai que le zoologiste puisse, pour ainsi dire, recréer un animal éteint, par la rencontre fortuite d'une seule pièce de son squelette? A-t-il le droit d'aspirer à cette prétention, qui exigerait de sa part la plus grande justesse d'esprit jointe à la plus profonde sagacité de comparaison?

A cela il me suffira de répondre que je n'ai pu opérer que sur les seuls matériaux qui étaient à ma disposition. A la vérité, le hasard peut (et il l'a déjà fait) faire rencontrer des portions plus considérables de ces mêmes animaux; mais jusqu'à cette époque plus ou moins reculée, il serait imprévoyant de ne pas employer même les plus frêles ressources, qui pourraient se trouver aisément perdues, si l'on s'obstinait à attendre une circonstance qui peut-être ne se produira jamais. On ne pénètre que peu à peu et comme à l'aveuglette dans les mystères de la science. Trop heureux ceux qui peuvent y laisser la moindre trace lumineuse de leur passage!

Je me suis trouvé à même de rassembler une bonne partie des débris organiques dont je parle, pourquoi ne chercherais-je pas à les utiliser? Personne peut-être ne vivra dans des conditions aussi favorables que moi pour se les procurer. Pourquoi ne jouirais-je pas du droit de

les étudier, de les démêler, de les transmettre à la science? Mes moyens sont bornés, mes matériaux sont incomplets, cela n'est que trop vrai; mais enfin ce sont des matériaux : leur collection m'a coûté de la peine et du temps. A ces divers titres, je dois les mettre en œuvre, m'en rapportant du reste à l'indulgence du zoologiste pour les erreurs que j'aurai pu commettre, et qui d'ailleurs sont inévitables dans ces tentatives faites pour sortir du chaos et du désordre. J'aurai du moins servi de jalon à d'autres naturalistes plus heureux !

Mais quittons ces froides réflexions de l'analyse et de la synthèse, pour nous porter aux hautes spéculations de la philosophie, et pour surprendre la nature dans sa marche successive de la production des animaux ; car la recherche de ce résultat doit être le but réel de nos études.

Je décris trente espèces de Crustacés trouvés dans le seul terrain néocomien des environs de Saint-Sauveur-en-Puisaye. De ces espèces, vingt-sept appartiennent à la famille des Crustacés Macroures, et trois à celle des Crustacés Brachyures. Il n'existe donc aucun équilibre dans la création numérique de ces espèces appliquée à leurs familles réciproques.

Vingt-sept espèces de Crustacés Macroures contre trois espèces de Crustacés Brachyures ! Voilà un fait qui domine mon travail, un fait contre la réalité duquel il est impossible de s'inscrire pour le moment.

De nos jours les choses se passent d'une manière inverse. Nous comptons au moins trois espèces de Crustacés Brachyures contre une espèce de Crustacés Macroures. Les traités les plus récents et les plus complets attestent que la fin de la période crétacée et que toute la période tertiaire se signalent par cette prédominance des Crustacés Brachyures. Le beau-mémoire de feu A. G. Desmarest

ne mentionne presque que des individus de cette famille.

Si l'on consulte au contraire les remarquables travaux qui viennent d'être exécutés par les oryctographes allemands sur les Crustacés des terrains oxfordien et corallien, on voit avec surprise que ces paléontologistes n'ont décrit que des Crustacés Macroures. Pourtant ces terrains ne sont pas sans les débris de quelques Brachyures. Mais c'est que ces espèces s'y rencontrent en si petite quantité qu'on serait tenté de croire que la nature par d'aussi rares essais se préparait de loin et en silence à l'enfantement de nos races qu'elle prodigua avec tant de luxe, soit pour les genres, soit pour les espèces, dans les âges ultérieurs de ses formations.

Ainsi, prédominance absolue des Crustacés Macroures, et absence presque complète des Crustacés Brachyures dans les couches anciennes de notre globe.

D'un autre côté, prédominance très forte des Crustacés Brachyures avec la continuation des Crustacés Macroures pour les couches plus modernes.

Ce seul résultat est une digne récompense des peines qu'on éprouve dans la collection et dans l'essai de classification de ces débris. Mais notre surprise s'accroîtra si l'on parvient à démontrer que chacune des formations du globe ne contient que des dépouilles d'animaux d'une forme qui lui est propre. Pour m'exprimer d'une manière plus précise, si l'on arrive à cette démonstration qu'aucune espèce de Crustacé d'une période donnée n'a vécu durant une autre période.

Ici le domaine de la zoologie prend une extension presque sans limites, tandis que la zoologie recherche des lois qu'elle ose à peine soupçonner. Le plan de la nature dans la production de certaines races apparaît donc sous de nouveaux horizons ; notre esprit s'élève à des considé-



rations inconnues de nos devanciers, et notre infatigable activité se risque dans le dédale sans cesse renaissant d'organisations qui se transmutent, se modifient, se compliquent et se diversifient à l'infini. Ne prenons que mon faible travail pour exemple.

Aucune des espèces trouvées dans l'Oxford-Clay et dans le Coral-Rag n'a encore été retrouvée dans le Néocomien. Il a suffi à la nature d'interposer le Kimméridge-Clay et le Portlandien pour que toute similitude disparût entre les Crustacés des couches moyennes du calcaire Jurassique et ceux des couches qui font l'objet de cette étude.

La même loi se continue pour les formations postérieures: aucun Crustacé du terrain néocomien n'a encore été rencontré dans les terrains qui lui ont succédé. Il nous est seulement donné de constater que les races néocomiennes forment la transition vers les races plus récentes, dont elles se rapprochent davantage par leurs formes et par leurs genres.

Toutefois, l'absence totale de Palémoniens dans le terrain néocomien ne saura manquer d'attirer notre attention et nos réflexions. L'Oxford-Clay et le Coral-Rag sont très riches en précieuses dépouilles de cette famille. La nature aurait-elle interrompu et délaissé son travail pour le reprendre à des époques modernes? Cette supposition ne me paraît pas admissible. Ne serait-il pas plus rationnel de penser que les révolutions éprouvées par le terrain néocomien sont la véritable cause de ce résultat? Mais cette même terre a conservé les traces d'autres organisations plus minimes et plus fragiles: elle a même conservé ces organisations entières, comme on peut s'en assurer par la survivance d'un grand nombre de coquilles, et surtout par celle d'une infinité de Polypiers aussi me-

nus que délicats. Je ne me permettrai donc pas de résoudre cette question.

La confrontation des Crustacés néocomiens avec les Crustacés vivants indique d'une façon assez positive qu'ils ont dû vivre sous une température analogue à celle qui règne aujourd'hui des côtes du Chili à celles d'Otaïti.

L'étude de ces animaux ne comprend encore que deux familles : celle des Crustacés MACROURES et celle des Crustacés BRACHYURES.

### CRUSTACÉS MACROURES.

Cette famille comprend la presque totalité des espèces observées. Les Astaciens s'y trouvent en prédominance ; puis les Thalassiniens et quelques Galatheïdes. Je ne pense pas y avoir rencontré encore aucun véritable Palémonien.

#### LES ASTACIENS.

Les Astaciens se montrent les Crustacés les plus nombreux du terrain néocomien. On les y trouve dans une proportion hors ligne avec les autres sections.

Parmi eux, j'ai adopté le genre *Homard*, qui, je dois me hâter de le dire, comprend ainsi une certaine quantité d'espèces, dont on ne peut encore déterminer rigoureusement les genres. Je laisse les choses en cet état, par le désir de ne point apporter la confusion dans ces études.

Mais je peux dire que les *Homarus Herbstii* et *Boscii*, avec les bords presque membraneux de leur main, nous reportent involontairement aux Ptérochyres et aux Mégachyres de M. Münster, qui ont ces mêmes bords tout à fait membraneux et ailés. Je crois qu'ils ont pu servir de transition à ces derniers dans les successions zoologiques.

Les deux espèces dont je fais si bénévolement des Nephrops, ne sont également que des races de transition aux Erymes et aux Glyphées de M. Von Meyer.

Je ne dois pas terminer cet article sans prévenir que j'ai comparé mes espèces néocomiennes avec les espèces d'Erymes et de Glyphées du calcaire lithographique de Bavière qui se trouvent au Musée de géologie de Paris. Je n'ai rencontré que des points de dissemblances entre les unes et les autres.

Les Astaciens fournissent quatre genres : *Homarus*, *Nephrops*, *Palæno* et *Glyphæa*.

Genre HOMARD, *Homarus*, Milne-Edwards.

A quel genre doit-on rapporter les nombreuses espèces d'Astaciens que je vais décrire ?

Est-il possible, dans l'état actuel de la science, de leur assigner leur véritable place ?

Trop de matériaux me font défaut, et j'opère sur des échantillons trop incomplets pour résoudre ces deux questions d'une façon péremptoire.

Mon embarras serait moins grand, si, comme les oryctologues allemands, j'étudiais sur des individus déposés et comme enchâssés entre des lames de calcaire corallien, qui a précieusement gardé les empreintes les plus minimales et les plus fugitives. Ils ont pu décrire des animaux presque intacts, et s'appuyer sur les plus minces détails d'organisations délicates.

Dans notre calcaire néocomien on ne rencontre que des débris, des fragments, de véritables vestiges, qui ont été longtemps ballottés par les eaux avant leur dernier dépôt. On ne peut arriver à une opinion plus ou moins aventureuse qu'après des tâtonnements et des essais mille fois répétés ; avec cela qu'on ne saurait s'exercer que sur

certaines organes qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas été pris en sérieuse considération. Le travail à exécuter paraît comme impossible. Mais si la patience et l'observation ne surmontent pas à la fois tous les obstacles, elles finissent du moins par mettre sur une voie meilleure.

Je ne me dissimule donc pas qu'avant les dernières publications carcinologiques, et qu'avant l'arrangement actuel des Crustacés au Muséum de Paris, il m'eût été impossible de songer à la réalisation de mon travail.

Il faut donc naître et paraître à temps, dans la science ! Si j'avais vécu et si j'avais rassemblé mes matériaux quarante ans plus tôt, toute tentative de ma part pour les classer eût été inutile.

Depuis la publication du mémoire d'A. G. Desmarest sur les *Crustacés fossiles*, la science a marché. En Allemagne, un champ plus vaste et plus facile à explorer a permis de tenter des essais qui, pour n'être pas encore couronnés d'un plein succès, annoncent cependant qu'on est sur la voie directe de l'observation, et qu'on ne l'abandonnera plus. MM. Münster, Von Meyer et Roëmer ont publié les Crustacés des terrains qu'ils ont été à même d'étudier. La seule lecture de leurs travaux fait de suite entrevoir les hautes conséquences que la géologie et la zoologie ne manqueront pas d'en tirer. M. Münster surtout a interrogé le calcaire lithographique de Bavière, qui correspond à notre Oxford-Clay. M. Von Meyer a poursuivi ses recherches sur les Crustacés de divers âges de la terre. M. Roëmer a figuré quelques-uns de ceux qui se trouvent dans certains sols tertiaires. Chaque âge de la terre leur a fourni des habitants différents, et dès aujourd'hui les Crustacés peuvent devenir d'excellents guides pour la désignation des terrains.

Mais plusieurs terrains restent encore à explorer, soit

que les oryctologues ne les aient pas eus à leur disposition, soit que ces mêmes terrains ne leur aient pas présenté de localités favorables à l'observation.

Le terrain néocomien entre autres est vierge sous ce point de vue; car on n'y a encore signalé qu'un Crustacé fossile, le *Prosopon verrucosum*; encore ce fait n'est-il pas à l'abri de toute contestation.

Les genres, établis par les oryctologues allemands, ne comprirent guère que des espèces ayant vécu à des époques antérieures à l'époque néocomienne. Les Glyphées de M. Von Meyer avaient été trouvées dans l'Oxford-Clay et le Coral-Rag. Ce dernier terrain, ou le calcaire lithographique de Bavière avait fourni les neuf espèces d'Erymes, qui sont des Glyphes pour M. Münster.

On ne peut disconvenir que ces Erymes, ces Glyphées, avec les Aures et les Bolines, se rapprochent beaucoup de l'Ecrevisse et du Homard. Les caractères qu'on leur assigne sont souvent assez obscurs quand on considère attentivement les individus.

Maintenant, dois-je comprendre mes espèces néocomiennes parmi ces genres nouveaux? La forme de la carapace, la différence de ses régions, nous prouvent de suite que nous sommes sur une série nouvelle d'animaux. Mais la puissance et la nature des armatures indiquent aussitôt le voisinage des Homards. Tout se réunit ou semble se réunir pour démontrer cette analogie. Je sais bien que quelques espèces s'éloignent du type primitif; mais aussi je pense que nous ne possédons pas encore assez de matériaux pour nous risquer dans des divisions qui par la suite pourraient ne pas atteindre le but désiré.

Ces nouveaux Homards une fois admis, il reste à résoudre une difficulté plus embarrassante en apparence qu'en réalité.

J'essaie d'étayer mes espèces sur des caractères tirés de la main de ces Crustacés. Ce mode n'est-il pas illusoire ? Le *Homarus vulgaris* et bon nombre de Crustacés Macroures ont *la main droite totalement différente de la main gauche*. Je cours donc le risque de faire deux espèces suivant que j'opérerai sur une main droite ou sur une main gauche. Ma réponse sera simple et courte : 1° Toutes les espèces de Homards ne présentent pas ce caractère ; 2° Pour la plupart de mes espèces, il m'a été donné de pouvoir observer les deux mains. Je ne m'étendrai donc pas davantage sur ce sujet.

Mais, je le répète, la plus grande difficulté, la difficulté insurmontable pour le moment, consiste à savoir si toutes mes espèces sont de véritables Homards. Le temps seul sera juge.

Dix-neuf espèces de Homards (car j'y joins les deux Nephrops et le Paleno) vivaient donc ensemble sur la même localité néocomienne de Saint-Sauveur !

C'est la première fois qu'on signale des Homards dans les époques géologiques du globe. Ils semblent d'abord y avoir été créés à profusion tant sous le rapport des espèces que sous celui des individus. Désormais ces animaux occuperont jusqu'à nos jours un rang distingué parmi les Crustacés.

Si l'on en jugeait par la quantité des fragments que ces Crustacés ont laissés après leur destruction, notre littoral fourmillait alors de Homards, sans doute destinés à la pâture d'animaux plus puissants, d'un ordre plus élevé, et parmi lesquels les Sauriens nageurs devaient occuper une grande place.

Ces espèces de Homards devaient avoir plus ou moins d'affinité avec le *Homarus capensis*, qui vit au Cap de Bonne-Espérance, et avec le *H. planifrons*, qui vit à la Nouvelle-Hollande.

Quant à leur taille, il est certain qu'elle variait selon les espèces. Ordinairement plus forte que celle de notre Ecrevisse vulgaire, elle pouvait ne pas excéder ses dimensions; elle pouvait même être plus petite. Je ne dois faire exception que pour le *Homarus Fabricii*, dont le seul fragment connu indique un animal atteignant les dimensions d'un *Homard vulgaire* de moyenne grandeur.

---

### DIVISION DES ESPÈCES DE HOMARDS.

A. Tubercules spiniformes et crénelures aux deux bords de la main.

*H. Edwardsii.*

B. Tubercules spiniformes sur le bord supérieur de la main.

† Main cylindrique.

*H. Blainvillii.*

†† Main cylindrico-prismatique.

*H. Lamarckii.*

— *Latreillii.*

— *Guerini.*

— *Cottaldi.*

— *Michelini.*

††† Corps de la main comprimé.

*H. Cuvieri.*

— *Dorbignyi.*

— *Sowerbyi.*

C. Une ligue longitudinale de tubercules élevés contre le bord supérieur de la main.

*H. Desmarestii.*

— *Lucasii.*

D. Les deux bords de la main amincis, comme foliacés, sans dentelures.

*H. Herbstii.*

— *Boscii.*

E. *Main inconnue...*, doigts allongés, cylindriques, droits, n'offrant qu'une grosse dent.

*H. Linnei.*

F. Un ou deux rangs de petites dents disséminées à la base du bord alvéolaire du petit doigt.

*H. Fabricii.*

—

A. Tubercules spiniformes, et crénelures aux deux bords de la main.

N° 1. *H. EDWARDSII*, R.-D.

*MANUS elongata, convexa; margine superiori spinosè denticulato; margine inferiori crenato aut crenulato* (Pl. 4, fig. 1.)

Je possède un grand nombre de fragments de la main de cette espèce; j'ai même lieu de croire que je la possède en entier; elle se distingue de la plupart de ses congénères par les crénelures de son bord extérieur.

La MAIN (les doigts compris) peut avoir vingt à vingt-quatre lignes de longueur. Son corps est cylindrique avec des faces assez bombées. Il offre sept à huit dentelures ou tubercules à son bord supérieur. Son bord extérieur est garni de crénelures ordinairement bien prononcées, et parfois seulement exprimées (Pl. 4, fig. 1 *b*, réduit d'un tiers.)



A l'ordinaire, une dépression règne le long du bord externe, et peut alors lui donner un aspect particulier, qui distingue d'abord cette espèce du *H. Latreilli*.

Le *doigt immobile*, long de sept à huit lignes, un peu aminci vers son bord libre, offre à son bord alvéolaire cinq ou six dents basilaires bien prononcées et souvent usées; puis deux grosses dents tuberculeuses; un intervalle, avec deux ou trois petites dents; une dent triangulaire dirigée en avant, et aplatie sur ses faces; plusieurs petites dents terminales (Pl. 4, fig. 1 c.)

Le *doigt mobile*, assez aplati sur ses faces, porte plusieurs tubercules à la base de son bord libre, et un tubercule aigu à la base de chaque face. Son bord alvéolaire offre deux ou trois dents basilaires peu manifestes; trois grosses dents tuberculeuses; un intervalle, avec une ou deux très petites dents; une dent triangulaire, et plusieurs petites dents terminales (Pl. 4, fig. 1 d.)

Dans le plus grand nombre des cas, le *doigt immobile* éprouve un léger contournement vers sa base.

Je possède la majeure partie de la carapace de cet animal; c'est un véritable Homard. Il ressemble beaucoup à l'Ecrevisse de nos rivières, avec laquelle l'œil pourrait aisément le confondre. Le rostre est creusé en gouttière sur toute sa longueur dorsale. Sur le dos de chaque segment abdominal règne une ligne enfoncée transversale (Pl. 4, fig. 1 a, réduit d'un tiers.)

C'est l'espèce la plus abondante de nos couches néocomiennes. A l'exception du *doigt mobile* qu'il est difficile de se procurer, on peut aisément compléter la main, qu'on rencontre quelquefois avec des dimensions assez considérables.

On la trouve soit dans les pierres, soit dans les argiles néocomiennes.

B. Tubercules spiniformes sur le seul bord supérieur de la main.

† Main cylindrique.

N° 2. H. BLAINVILLII, R.-D.

*MANUS cylindrica; margine externo haud crenato; digitorum dentibus acutis* (Pl. 4, fig. 2).

Je ne possède que des fragments de la MAIN de cette espèce, main facile à distinguer à sa forme cylindrique, et à l'armature de ses pinces, qui la caractérisent nettement au milieu des espèces qui nous occupent (Pl. 4, fig. 2 *b.*)

Cette *main* peut acquérir plus de deux pouces de longueur; son corps est *allongé, tout à fait cylindrique*; il en résulte que ses formes sont bombées, arrondies. On compte sept ou huit dents tuberculiformes le long de son bord supérieur. On ne distingue point de crénelure le long de son bord externe.

Le *doigt immobile* est droit, épais, tout à fait cylindrique; je n'en possède point la base. Après plusieurs dents basilaires peu apparentes viennent trois fortes dents aiguës; puis un long intervalle avec des rudiments de dents; une dent triangulaire, dirigée en avant; le sommet manque (Pl. 4, fig. 2 *a.*)

Je ne possède pas le *doigt mobile*. La singularité de son armature, sa forme éminemment cylindrique; l'épaisseur du doigt immobile, l'absence de crénelure le long de son bord externe, fournissent une réunion de moyens assez faciles pour distinguer cette espèce, qui n'est pas absolument rare dans nos diverses couches néocomiennes.

† † Main cylindrico-prismatique.

N° 3. H. LAMARCKII, R.-D.

*MANUS elongata, cylindriformis; margine exteriori haud crenato; radii tuberculato laterali alato* (Pl. 4, fig. 3.)

Je ne possède que des fragments de la MAIN de cette espèce, main qui peut acquérir jusqu'à trois pouces de longueur.

Le corps de la main est cylindriforme, et bombé sur ses faces, avec sept ou huit dentelures au bord supérieur. On ne distingue aucune crènelure au bord externe (Pl. 4, fig. 3 a.)

Je ne possède pas la totalité du *doigt immobile*, qui est cylindrique, assez droit, et un peu courbé au sommet; quatre ou cinq dents basilaires peu apparentes; une dent tuberculeuse plus forte; un léger intervalle avec une très petite dent; trois dents tuberculeuses bien prononcées, assez serrées, un peu tranchantes vers le sommet; un intervalle avec ou sans une petite dent; une dent triangulaire, aplatie, dirigée en avant; plusieurs denticules terminaux (Pl. 4, f. 3 b.)

Le *doigt mobile* est épais, cylindriforme; je n'en possède pas la base; mais son bord libre offre au moins un tubercule aigu; un *fort tubercule ailé* à la base du bord externe. Au bord alvéolaire trois dents manifestes; puis trois dents tuberculeuses très prononcées; le reste manque (Pl. 4, fig. 3, c.)

Il sera toujours facile de distinguer cette espèce du *H. Edwardsii* à l'absence de crènelures sur le bord extérieur de la main, qui n'est jamais tout à fait cylindrique, comme celle du *H. Blainvillii*, et qui n'est pas aussi aplatie que celle du *H. Cuvieri*.

Cette espèce n'est pas très rare dans nos diverses couches néocomiennes. J'en possède d'assez nombreux fragments.

N<sup>o</sup> 4. H. LATREILLII, R.-D.

CORPUS *cylindriformis*.

MANUS *elongata, cylindriformis, convexa: digitis validis, cylindricis, apice recurvis; radii tuberculo laterali haud alato* (Pl. 4, fig. 4).

Les nombreux fragments de cette espèce donnent de la facilité pour reconstruire la totalité de sa MAIN. J'en possède de toutes les dimensions.

La *main gauche* (y compris les doigts) peut avoir de dix-huit à vingt-quatre lignes de longueur. Elle est cylindrico-prismatique, c'est-à-dire un peu bombée sur ses deux faces, avec six ou sept tubercules épineux le long du bord supérieur, tandis qu'il n'existe aucune crénelure le long du bord externe; ce qui la distingue nettement de la main du *H. Edwardsii*. Le dos de ce même bord externe est arrondi, et sans dépression latérale (Pl. 4, fig. 4 a).

Le *doigt immobile* cylindrique, épais et fort, un peu courbé vers le sommet, est concave à la base alvéolaire, qui, en général, n'offre que des dents peu développées et comme usées; puis une autre dent un peu plus forte; une tuberculeuse; un intervalle avec deux denticules; une dent assez forte, triangulaire, aplatie sur les côtés et dirigée en avant; plusieurs petites dents terminales. Le plus souvent le bord libre offre une dépression sur les côtés de sa base (Pl. 4, fig. 4 b).

Le *doigt mobile* n'est pas aplati comme celui du *H. Edwardsii*; mais il est cylindriforme, épais, et comme resserré sur lui-même, avec un tubercule à la base de

chaque face, et avec plusieurs tubercules à la base de son bord libre. Le bord alvéolaire a d'abord quelques dents basilaires peu distinctes; puis trois grosses tuberculeuses; un intervalle avec deux denticules; une dent triangulaire dont le sommet libre est coupé; quelques petites dents terminales (Pl. 4, fig. 4 c).

Cette espèce, outre les différences d'armature, se distingue du *H. Edwardsii* par ses pinces plus cylindriques, plus épaisses, et beaucoup plus fortes; elle a pareillement de grands rapports avec le *H. Lamarckii*.

Je possède une partie du corps de cet animal, qui était plus étroit que celui du *H. Edwardsii*, et cylindrique, ce qui lui donne un tout autre aspect. Les détails de sa carapace offrent aussi de notables différences. Malgré son état de mutilation, j'en donne le dessin.

Cette espèce est très abondante dans les couches néocomiennes. Je possède des fragments qui semblent indiquer des individus plus forts que ceux que j'ai sous les yeux.

N° 5. H. GUERINI, R.-D.

MANUS.... *Brachiorum dente medianeâ crassiore, concavo* (Pl. 4, fig. 5).

Je ne possède que deux petits fragments de cette espèce, sur lesquels je ne saurais signaler de caractère plus positif que celui d'offrir vers le milieu du bord alvéolaire une dent plus développée que les autres, et contournée ou recourbée sur elle-même. Je n'ai encore signalé rien de pareil à ce fait.

Le fragment qui porte la grosse dent appartenait au *doigt immobile* (Pl. 4, fig. 5 a b). Il est probable que l'autre fragment faisait partie du *doigt libre* ou *mobile* (Pl. 4, fig. 5 c).

Cette espèce paraît avoir été très rare à l'époque néocœnienne.

N° 6. H. COTTALDI, R.-D.

*MANUS sinistra, cylindrico-compressa, subconvexa, lævigata; margine superiore spinosè dentato; digitus immobilis elongatus, cylindricus, rectus, pauci-dentatus, dente validiore; digitus liber elongatus, cylindricus, rectus, margine superiori uni-dentato* (Pl. 5, fig. 1).

Je ne connais qu'une main de cette espèce, encore n'est-elle pas complète; mais elle suffit pour une bonne description.

Ce fragment porte quinze à seize lignes de longueur; il appartient à la main gauche.

Le corps de la MAIN, dont l'extrême base manque par suite de fracture, est long de cinq à six lignes. Ses faces sont lisses, quoique piquetées d'un certain nombre de mouchetures; elles sont convexes. Le bord inférieur est armé de fortes dentelures, tandis que le bord supérieur est lisse.

Le *doigt immobile* se poursuit droit, cylindrique et allongé; sa surface est lisse; son bord inférieur n'offre ni dentelures, ni crenelures. Son bord alvéolaire paraît n'avoir pas de dents jusqu'à son tiers moyen, qui en offre trois assez développées; puis vient un petit intervalle, et enfin une grosse dent saillante, triangulaire. Le sommet est fracturé.

Le *doigt libre*, également allongé, cylindrique et lisse, n'offre qu'un tubercule spiniforme à la base de son bord supérieur. Le bord alvéolaire se trouve enchâssé dans la pierre de telle façon qu'il est impossible de distinguer la nature des dents.

On ne saurait confondre cette espèce avec aucune de celles déjà étudiées.

C'est avec un véritable bonheur que je dédie à son propriétaire cette espèce trouvée dans nos couches néocomiennes.

N° 7. H. MICHELINI, R.-D.

MANUS..... *Digitus cubitalis facie exteriori convexa, inferiore compressa; octo dentibus mediocri magnitudinis, æqualibus, subrotundis, ante dentem prominulum, triangularem et valdè porrectum* (Pl. 5, fig. 2).

Je ne possède que le sommet du *doigt immobile* de cette espèce.

Ce fragment de doigt a huit lignes de longueur; il est comprimé sur sa face interne, et convexe sur sa face externe. On compte huit dents moyennes, presque égales entre elles, jusqu'à la dent triangulaire, saillante en avant, et beaucoup plus forte que sur les espèces observées. Les petites dents apicales sont aussi dirigées en avant.

La forme et la disposition des premières dents (dont je ne connais pas la basilaire), et le fort développement de la dent triangulaire me mettent dans la nécessité d'élever ce fragment au titre d'espèce; car je n'en connais aucune qui lui ressemble parmi les dents des espèces observées.

La forme du corps de ce doigt, et la convexité de sa face externe empêchent aisément de le confondre avec le *doigt immobile* des espèces qui se trouvent dans la section du *Nephrops Salviensis*, etc.

Le seul fragment connu a été trouvé dans le terrain néocomien de Saint-Sauveur.

† † † Corps de la main comprimé, aplati.

N° 8. H. CUVIERI.

*MANUS elongata, cylindrico-compressa; margine exteriore hand crenato; cubito apice subincurvo, facie interiore compressa; alveolis valdè armatis* (Pl. 4, fig. 6).

Je ne possède que des fragments incomplets de la *main* de cette espèce, remarquable entre ses congénères par la grandeur des proportions qu'elle atteint, et surtout par l'armature de sa pince.

La *MAIN* (les doigts compris) offre jusqu'à trois pouces de longueur; ses faces sont un peu comprimées, quoique bombées sur le centre. On ne distingue pas de crénelure à son bord extérieur; mais son bord supérieur est garni de tubercules (Pl. 4, fig. 6 a).

Le *doigt immobile* atteint jusqu'à dix-huit lignes de longueur; il est plus convexe sur la face supérieure que sur l'inférieure; ce doigt tend à se courber vers son sommet. A partir de sa base, le bord alvéolaire offre sept à huit dents tuberculeuses, fortes; la dernière la plus développée; puis un intervalle avec deux ou trois petites dents; une grosse dent tuberculeuse; un intervalle avec trois petites dents; une grosse dent triangulaire, un peu moins épaisse et dirigée en avant; enfin plusieurs petites dents terminales (Pl. 4, fig. 6 b).

Je ne possède pas la base du *doigt mobile*, mais le fragment que j'ai sous les yeux est comprimé sur ses deux faces, qu'on ne saurait dire armées de tubercules vers leur base, puisque celle-ci est fracturée. Le bord libre a deux tubercules basilaires, peut-être en possède-t-il davantage. Le bord alvéolaire présente trois ou quatre grosses dents basilaires; puis une très petite logée dans un intervalle;



une grosse tuberculeuse; un long intervalle; une triangulaire. Le sommet est brisé et manque (Pl. 4, fig. 6 c).

Les doigts de cette espèce, outre leur forte armature, se distinguent surtout par leur face interne qui est plate.

Il m'est permis de distinguer que cet animal était couvert de petits points tuberculeux, analogues à ceux que nous observons sur l'Ecrevisse de nos rivières.

Cette espèce me paraît avoir été assez abondante. J'en possède divers fragments, entre autre un *doigt immobile* complet.

N° 9. H. DORBIGNYI, R.-D.

*MANUS compressa; margine externo crenulato* (Pl. 5, f. 4).

Je ne possède que des fragments de la main de cette espèce, que l'œil distingue aisément à sa forme aplatie, comprimée.

*MAIN* longue de quinze à vingt lignes environ, et large de six à huit lignes; comprimée, à bord supérieur armé de sept à huit tubercules spiniformes; des cannelures plus ou moins obscures le long du bord externe (Pl. 5, fig. 4 a).

Le *doigt immobile* de la longueur de la moitié de la main, ou de sept à huit lignes, est légèrement convexe à son bord externe. Le bord alvéolaire, concave à sa base, n'offre d'abord que des dents peu prononcées, comme usées; puis une dent tuberculeuse et grosse; une plus petite dent dans un intervalle; une triangulaire, légèrement aplatie; quatre à cinq petites dents apicales (Pl. 5, fig. 4 b).

Le *doigt libre* offre un tubercule conique et assez aigu à la base de chaque face; son bord libre présente trois tubercules superposés, dont les deux premiers sont plus petits; premières dents du bord alvéolaire peu manifestes,

comme usées; puis trois dents plus prononcées; une plus forte et une tuberculeuse; un intervalle avec une petite dent; une triangulaire, saillante, pointue au sommet, et aplatie sur ses faces; plusieurs petites dents terminales (Pl. 5, fig. 4, c).

Je possède des fragments de six ou sept individus de cette espèce, dont je n'ai encore pu me procurer la main complète. L'étude n'a pu être faite que sur des débris à observer et à combiner ensemble pour obtenir un résultat désirable.

Cette espèce se rencontre dans les diverses couches des argiles néocomiennes; elle ne paraît pas s'y trouver en abondance.

*Nota.* Depuis la première rédaction de cet article, j'ai pu observer des fragments plus complets: je n'ai rien trouvé de nouveau à ajouter à mon travail primitif.

#### N° 10. H. SOWERBYI, R.-D.

*MANUS compressa; margine superiori denticulato; digiti cylindrici, subfiliformes; cubiti serie longitudinali denticulorum exiguorum; radio basi tuberculata* (Pl. 5, fig. 3),

L'unique fragment que je possède offre la partie supérieure du bras de la *main droite* avec une bonne partie du *doigt immobile* et une portion moindre du *doigt mobile*.

Le corps de la *MAIN* est comprimé, assez lisse, sans crénelures au bord extérieur; le bord supérieur seul est armé de tubercules. Cette main avec ses doigts pouvait avoir huit lignes de longueur.

Le *doigt immobile*, droit et cylindrique, n'offre qu'une série de denticules tout à fait exigus sur le fragment étudié, et qui est fracturé vers son milieu.

Le *doigt mobile*, également cylindrique, porte des tubercules à la base de son bord libre. Je crois distinguer des dents un peu tuberculeuses à son bord alvéolaire. Je ne possède que le tiers basilaire de ce doigt.

Ce que je viens de dire semble indiquer une espèce voisine du *H. Dorbignyi*.

L'unique échantillon que je connaisse a été trouvé dans le terrain néocomien de Saint-Sauveur.

C. Une ligne longitudinale de tubercules élevés contre le bord supérieur de la main.

N° 11. H. DESMARESTII, R.-D.

MANUS *cylindrico-elongata, subconvexa; apice crassiore; margine superiori dentato, aut spinoso; versùs hanc marginem serie longitudinali tuberculorum* (Pl. 5, fig. 5).

Je ne possède qu'une portion de la main de cette espèce; ce fragment est long de sept à huit lignes.

*Main gauche* comprimée, beaucoup plus épaisse au sommet qu'à la base; à bord supérieur armé de dentelures ou d'épines assez fortes, tandis que le bord opposé est libre.

Il n'existe aucun sillon ou enfoncement le long du bord extérieur; mais à la face supérieure, et tout-à-fait contre le bord intérieur, l'œil distingue aisément une ligne longitudinale de tubercules plus ou moins relevés et assez développée.

Toute la surface de cette main est lisse; l'on n'y distingue que quelques piquetures éparses çà et là.

Les *doigts* manquent. Mais cet échantillon offre encore un tubercule épineux à la base du *doigt immobile*, qui se trouve fracturé immédiatement au-dessus.

Les deux principaux caractères de cette espèce consistent donc dans son épaisseur, beaucoup plus considérable au sommet qu'à la base, et dans la présence d'une ligne de tubercules saillants contre le bord intérieur de la face supérieure. Cette épaisseur du sommet fait immédiatement reconnaître cette espèce au milieu de ses congénères.

Cette espèce est très rare dans nos couches néocomiennes. Je la dédie à M. Eugène Desmarest, qui n'a cessé de me rendre les services de la plus affectueuse bienveillance.

N° 12. H. LUCASII, R.-D.

*MANUS cylindrica elongata, subconvexa; margine superiori denticulato; facie superiori serie longitudinali tuberculorum* (Pl. 5, fig. 6).

Je ne possède qu'une MAIN incomplète de cette espèce.

Le fragment porte dix à onze lignes de longueur.

*Main gauche* cylindrico-allongée; son bord supérieur est armé de dentelures ou d'épines assez fortes, tandis que son bord extérieur n'offre ni incisions, ni dentelures.

Le bord supérieur est accompagné sur chaque face d'une gouttière longitudinale; une semblable gouttière règne sur chaque face du bord extérieur.

Contre cette même gouttière, la face antérieure offre une rangée longitudinale de tubercules, que je n'ai encore remarqués que sur le *H. Desmarestii*.

Les deux faces de cette main sont lisses, et ne laissent distinguer que de petites piquetures assez éloignées les unes des autres, quoique paraissant disposées dans un ordre assez régulier.

Les *doigts* manquent.

Cette espèce est très rare dans nos couches néocomiennes.

Je la dédie à M. Hyppolite Lucas , en souvenir des bons services qu'il m'a rendus avec tant de bienveillance.

D. Les deux bords de la main amincis, comme foliacés, sans dentelures.

N° 13. H. HERBSTII, R.-D.

MANUS sicut ad *Nephropsidem Salviensem*; faciebus lævibus; marginibus foliaceo acutis; margine superiore denticulato; exteriore convexo, haud crenulato (Pl. 5, fig. 7).

Je ne possède qu'une partie du corps de la MAIN de cette espèce, qui diffère de toutes celles observées jusqu'ici par ses deux bords tout-à-fait amincis et aigus.

Le corps de la *main* a huit lignes de long; il affecte la même forme que celui du *Nephrops Salviensis*; mais il n'éprouve aucune sorte de contournement sur lui-même. Ses deux faces paraissent avoir été entièrement lisses. Les deux bords sont très amincis et aigus; le bord supérieur paraît offrir quelques dentelures; le bord externe en crête convexe, n'offre ni dentelures ni crénelures.

Cette espèce est très rare dans les couches néocomiennes. Elle devra, avec le *H. Boscii*, donner lieu à une coupe spéciale, ou à un genre particulier parmi les Homards.

N° 14. H. BOSCI, R.-D.

MANUS subcompressa, marginibus foliaceis, acutis, haud crenulatis; quatuor strigis infra basin digiti cubitalis versus marginem exteriorem (Pl. 5, fig. 8).

Je ne possède que le corps d'une main de cette petite espèce, remarquable par quatre stries enfoncées au-dessous de la base du *doigt mobile* contre le bord extérieur.

Le corps de la MAIN n'a guère que trois lignes de longueur. Ses faces, semblables à celles du *H. Herbstii*, sont ondulées ; ses deux bords sont membraneux, aigus, sans dentelure ni crénelure ; quatre petites lignes verticales enfoncées au-dessous de la base du doigt immobile contre le bord extérieur.

Cette espèce paraît avoir été très rare dans le terrain néocomien.

Elle a tous les caractères du *H. Herbstii* ; elle devra entrer avec lui dans la composition d'un autre genre.

E. *Main inconnue*.... Doigts allongés, cylindriques, droits, n'offrant qu'une grosse dent.

N° 15. H. LINNEI, R.-D.

MANUS..... *Digito cubitali elongato, cylindrico, subfiliformi, apice acuto ; serie denticulorum è quibus unicus major*..... *Digitus radicalis elongatus, cylindricus, dorso spinosè-bituberculato ; margine alveolari non nullis denticulis* (Pl. 5, fig. 9).

Je ne possède que des fragments de pinces de cette espèce, dont je ne connais pas le corps de la MAIN. Elle se distingue au premier abord par ses doigts allongés, tout à fait cylindriques et presque droits, par le peu de largeur de leur base, ainsi que par l'exiguité de leurs dents.

Le *doigt immobile*, qui peut avoir quinze à dix-huit lignes de longueur, n'offre que peu de largeur à sa base ; il devient tout à fait cylindrique en montant, et doit se terminer par un crochet assez aigu. Son armature consiste en une simple ligne de tubercules exigus qui règne sur le milieu du bord alvéolaire ; quelques-uns de ces tubercules peuvent être un peu plus gros que leurs voisins. Vers

le quart supérieur on voit saillir un tubercule plus fort que les autres (Pl. 5, fig. 9 a).

Le *doigt mobile*, dont également je ne possède point la base, est peut-être un peu moins cylindrique. Son armature consiste aussi en une rangée médiane de denticules exigus, dont un ou deux un peu plus forts vers le sommet (Pl. 5, fig. 9 b).

Je ne possède pas le corps de la *main* de cette espèce, qui, par l'appareil si simple de son armature, et par ses bras tout à fait cylindriques, indique peut-être la nécessité d'un autre genre. Si le corps de la main, retrouvé quelque jour, éprouve sur lui-même un certain mouvement de torsion, cette espèce devra être placée dans la section du *Nephrops Salviensis*.

Je possède des fragments indiquant des individus d'assez forte dimension.

Les fragments de cette espèce ne sont pas très rares dans les couches néocomiennes. Il faut ordinairement l'aide de la loupe pour distinguer la série des petites dents des pinces.

*Nota.* Depuis la rédaction de cet article, M. Cotteau m'a fourni le moyen d'étudier le *doigt mobile* de cette espèce, qu'il possède dans sa collection.

Le *doigt mobile*, cylindrique, droit, à base à peine plus épaisse que le corps; deux tubercules spiniformes à la base de la face supérieure; un tubercule spiniforme à la base de chacune des faces latérales; la face alvéolaire offre plusieurs dentelures.

Cet échantillon est brisé vers son tiers supérieur.

F. Un ou deux rangs de petites dents disséminées à la base du bord alvéolaire du petit doigt.

N° 16. H. FABRICII, R.-D.

..... *Radius cylindricus*, *crassus*; *ad basin margine exteriore bi aut trituberculato*; *faciebus ad basin tuberculatis*; *margine alveolario triplici serie denticulorum* (Pl. 5, f. 10).

Je ne possède qu'un fragment basilaire du *doigt mobile de la main droite*; mais ce fragment est assez remarquable pour exiger une mention spéciale.

Ce fragment basilaire, dont la face articulaire est détruite, ainsi que plusieurs de ses appendices, porte huit à neuf lignes de longueur sur huit à neuf lignes de largeur ou d'épaisseur réelle. Il est cylindrique, épais. Un gros tubercule et plusieurs petits sont à la base de son bord libre. La face supérieure bombée est rendue rugueuse par de petites aspérités; cette face est tuberculeuse à sa base. Son bord, ou plutôt sa face alvéolaire, se distingue éminemment par son aspect lisse, et offre trois séries ou rangées de très petites dents punctiformes, caractère que je n'ai encore rencontré que sur cette espèce, qui devra former un genre.

Les proportions vigoureuses et les formes épaisses de ce fragment unique nous annoncent qu'il a dû appartenir à un animal de la grosseur du *H. vulgaris* d'aujourd'hui. C'est le vestige du plus fort Crustacé que le terrain néocomien m'ait encore présenté. Ne serait-ce pas un véritable *Parthenope*?

Genre NEPHROPS, *Nephrops*, Leach.

Le corps de la main, qui offre sur chacune de ses faces une arête un peu élevée, et qui tend à devenir quadrangulaire, ainsi qu'on le remarque sur les *Nephrops*



*norwegicus*, m'engage à placer les deux espèces suivantes dans le genre *Nephrops* de Leach.

Du reste, je dois avouer qu'aucune certitude ne préside à cette opinion. L'aspect de la carapace devrait même m'en détourner; mais elle est en si mauvais état de conservation qu'il n'est pas facile de la juger sérieusement.

Si ces animaux ne sont pas des *Nephrops*, ils devront constituer un genre spécial; car ils ne sont certainement pas de véritables Homards. Mais provisoirement j'aurais peut-être mieux fait de les laisser parmi ces derniers.

N<sup>o</sup> 1. *N. SALVIENSIS*, R.-D.

*Homarus*.

MANUS; *dextra cylindrica; sinistra cylindriformis; subcontorta; dermate scabriusculo; serie longitudinali tuberculorum ad faciem superiorem; margine superiori denticulato, aut crenulato; margine exteriori lævi; margine alveolari serie longitudinali denticulorum cum dente trigono; radius basi tuberculatus, dentibus basilaribus crassioribus* (Pl. 5, fig. 12).

De sa base à son sommet, le *corps de la main* de cette espèce a comme éprouvé un commencement de torsion qui permet de la distinguer avec facilité.

Le *corps de la main* (les doigts compris) peut comporter de douze à quinze lignes de longueur; sa largeur n'est que médiocre. Sa surface est comme chagrinée. La face supérieure, plus bombée que l'inférieure, offre dans le sens de sa longueur une ligne de petits tubercules élevés, plus ou moins âpres, ainsi qu'une gouttière ou ligne enfoncée qui suit chacun de ses bords. Le bord supérieur est armé de huit ou neuf tubercules spiniformes, tandis que le bord externe n'offre ni dentelure ni crénelure (Pl. 5, fig. 12 c).

Cette portion décrite de la patte appartient à la *main gauche*. La *main droite* n'est pas précisément semblable; elle est cylindrique et moins large.

Le *doigt immobile* se courbe vers le sommet parfois aplati de ses faces; mais il peut les avoir cylindriques. Son bord libre est plus ou moins lisse et arrondi; son bord alvéolaire présente chez les jeunes sujets une ligne médiane de très petites dents ponctiformes, qui prennent plus ou moins de développement avec l'âge, qui deviennent tuberculeuses, et qui toutes sont à peu près de la même forme. On voit une dent trigône plus ou moins développée vers le tiers apical (Pl. 5, fig. 12 *d. e*).

Le *doigt mobile* offre de petits tubercules à la base de ses faces, et à la base de son bord libre. On voit trois dents tuberculeuses assez grosses au-dessous de la base du bord alvéolaire.

Il me semble inutile d'insister sur l'espèce de torsion que cette main subit, et sur la ligne longitudinale de petits tubercules aigus plus ou moins prononcés qu'elle présente sur sa face supérieure.

Je possède le test ou la carapace de cette espèce; un peu plus large que celui de l'Ecrevisse commune, il offre des sillons et des enfoncements plus nombreux et plus prononcés. On le distingue aisément à une quantité de points tuberculeux qui hérissent sa surface. Un examen attentif de ce test prouve la nécessité d'établir un nouveau genre (Pl. 5, fig. 12 *a. b*).

Cette espèce abonde dans nos couches néocomiennes. Je lui donne le nom du pays où ces Crustacés ont été signalés et étudiés pour la première fois (*Sanctus Salvius in Puisayá*).

N° 2. N. GEOFFROYI, R.-D.

*Homarus.*

MANUS : *affinis Nephropidi Salviensi; forciter graciliore; absque lineâ longitudinali tuberculorum in facie supernâ* (Pl. 5, fig. 11).

Cette espèce, dont *le corps de la main* est contourné sur lui-même, comme celui du *Nephrops Salviensis*, diffère de cette espèce par l'absence de la ligne longitudinale de petits tubercules sur la face supérieure, et par des pinces tout à fait grêles (Pl. 5, fig. 11 a).

La MAIN (les doigts compris) peut avoir dix à douze lignes de longueur. Le corps de cette main est un peu contourné sur lui-même; ses bords sont un peu plus aigus que sur le *Nephrops Salviensis*; et il n'existe pas de ligne longitudinale réelle, mais seulement l'apparence de cette ligne sur sa face supérieure. Son bord supérieur est denticulé (Pl. 5, fig. 11 b).

Il résulte de cet exposé que cette espèce établit le passage des *Homarus Boscii* et *Herbstii* au *Nephrops Salviensis*.

Le *doigt immobile* est grêle, peu épais, déprimé, non cylindrique; son bord alvéolaire offre des petits denticules punctiformes, avec une dent saillante et trigône vers le tiers du sommet (Pl. 5, fig. 11 c).

Je ne connais pas *le doigt mobile*.

Cette espèce paraît avoir été rare dans nos eaux néocomiennes; je n'en possède que quelques fragments.

Genre PALÉNO, *Palæno*, R.-D.

*Palemon*, Roëmer.

*Characteres Astacorum et Homarorum; rostro longiore, dorso carinato, haud sulcato.*

Caractères des *Astacus* et des *Homarus* : le rostre plus long que la tête, caréné sur le milieu du dos et non creusé en gouttière.

M. Roëmer, se fondant sans doute sur l'unique caractère du rostre, a placé parmi les Palémons un Crustacé fossile qui a la plus grande analogie avec celui qui va nous occuper. Un rostre plus long que la tête et caréné sur le dos, l'a emporté dans l'esprit de cet oryctographe sur une foule d'autres caractères qui, j'aime à le croire, ont dû longtemps suspendre son jugement.

Je ne connais que la carapace de l'espèce objet de cette dissertation. Toutes les régions de cette carapace attestent ainsi qu'on peut s'en assurer par la figure (Pl. 5, f. 13), que cet organe ou appareil n'a pu appartenir qu'à un individu de la division des Astaciens. Si l'on y joint une surface garnie de petites verrues tuberculeuses, comme sur les Ecrevisses et les Homards, on ne conservera plus de doute à cet égard. On sait que la carapace des Palémons est à parois minces et à surface très lisse.

Je pense donc que le Crustacé en question est un véritable Astacien, et qu'il faut le placer dans cette famille, qui recevra ainsi une nouvelle division, celle des genres et des espèces qui ont ou qui auront par la suite le rostre caréné sur le dos. L'*Astacus leptodactylus* offre déjà ce caractère.

## N° 1. PALOENO ROEMERI, R.-D,

*Testa Astacina aut Homarina ; verrucosa ; rostro carinato , haud spinosulo (Pl. 5, fig. 13).*

Je ne connais que la carapace de ce Crustacé.

Cette carapace , assez semblable à celle de l'Ecrevisse ou du Homard , porte un rostre un peu plus long que la tête et caréné tout le long du dos. Elle est couverte ou garnie de petites verrues tuberculeuses, ainsi que la plupart des espèces astaciennes.

Roëmer (pl. XVI, fig. 24) a figuré son *Palemon dentatus*. Il est certain que la carapace, dont il a donné un bon dessin , a la plus grande ressemblance avec celle de mon exemplaire. Mais la personne qui m'a traduit le texte de l'auteur, mentionne *le rostre comme muni de petites épines*. Le rostre de mon exemplaire est lisse et n'a jamais porté de petites épines ; peut-être y distinguerait-on d'obscures cannelures.

L'animal de M. Roëmer avait la main épineuse sur ses deux bords. Je n'ai pas les membres de mon exemplaire, qui présentait probablement ce caractère ; mais cette dernière assertion n'est qu'une pure présomption de ma part.

Peut-être faudrait-il rapporter à mon Crustacé quelque une des espèces de Homards dont je n'ai décrit que la main. L'animal de M. Roëmer ne saurait être mon *Homarus Edwardsii*, ce dont je suis certain, puisque je possède la carapace et les pattes adhérentes au même morceau de pierre. D'ailleurs, les armatures sont trop différentes sur ces deux espèces.

Le seul échantillon connu appartient à M. Cotteau, qui l'a trouvé dans nos couches néocomiennes.

Genre GLYPHÉE, *Glyphæa*, Munster.

(Les Glyphées du comte de Münster sont les Erymes de M. Von Meyer).

M. Paultre des Ormes avait mis à ma disposition le fragment abdominal d'une Glyphée, voisine de la *Glyphæa ornata* de Roëmer. Ayant perdu le dessin de cette espèce, je me contenterai d'en donner la description.

N° 1. GLYPHOEA NEOCOMIENSIS, R.-D.

*Abdomen incurvum, compressum, dorso neque cristato, neque carinato.*

Je ne connais que quatre segments de l'abdomen de cette espèce.

Abdomen courbé, comprimé; sans crête ni carène.

Le premier segment manque.

Le second et le troisième segments offrent cinq sillons enfoncés, qui traversent tout le dos; chacun de ces sillons est séparé par une ligne élevée, entièrement garnie de tubercules un peu aigus au sommet, et dirigés en avant. La seconde de ces lignes est interrompue dans son milieu. Les lames latérales de ces segments sont garnies de petits tubercules presque semblables. Le troisième et le quatrième segments n'offrent ni ces sillons, ni ces lignes élevées et tuberculeuses. Leur surface est assez lisse, quoique offrant quelques lignes de points enfoncés.

Le reste de l'abdomen manque.

L'échantillon qui a servi à cette description fait partie de la collection de M. Paultre des Ormes, qui l'a trouvé aux environs de Saint-Sauveur.

Elle sert à poursuivre la continuité de sa race durant plusieurs formations. Je n'ai pu la comparer

individuellement avec les espèces décrites et figurées par les auteurs.

Maintenant, qu'il me soit permis d'ajouter que *l'origine néocomienne de cette espèce ne m'est pas prouvée.*

### LES GALATHÉIDES

Cette famille n'a en réalité qu'un représentant sur le terrain néocomien. Si je me permets d'y joindre le genre OEglé, c'est pour me conformer à l'opinion de quelques zoologistes plutôt que pour un motif fondé sur l'organisation.

Genre GALATHÉE, *Galathæa*.

#### N° 1. GALATHÆA LUPIÆ, R.-D.

*MANUS sublævigata, cylindrico-subrotundata; margine superiore validè denticulato; digitis elongatis, absolutè-cylindricis, parallelis, absquè tuberculis* (Pl. 5, fig. 14).

Je ne connais qu'une portion de la *main droite* de cette espèce. Ce fragment porte treize lignes de longueur.

Le *corps de la main*, dont au moins la moitié manque, est cylindrico-subarrondi, avec une gouttière sur les côtés de chaque bord et sur chaque face. Le bord supérieur est armé d'assez fortes dentelures; le bord inférieur est entièrement lisse.

Les *deux doigts*, tout à fait cylindriques, s'avancent parallèles; ils sont d'égale épaisseur, et je ne puis distinguer aucun denticule à leur bord ou face alvéolaire. Ils sont fracturés avant leur sommet. Le *doigt libre* n'offre aucun tubercule sur ses diverses faces. La surface du corps de la main est assez lisse; néanmoins, il est facile d'y distinguer une foule de petits tubercules verruqueux. La sur-

face des *doigts* est tout à fait lisse; la loupe n'y distingue que de légères piquetures.

Cette espèce paraît avoir été rare dans nos eaux néocomiennes. Le seul échantillon que l'on connaisse appartient à M. Cotteau. Je lui donne le nom de la rivière de Loing (*Lupia*), qui prend sa source aux environs de Saint-Sauveur.

Genre OEGLE, *OEGlea*, Leach.

Ce genre, établi par Leach, adopté par A. G. Desmarest et par M. Milne-Edwards, est intermédiaire aux Porcellaniens et aux Galathéides, quoique plus voisin de ces dernières.

Outre les caractères tirés du rostre et de la disposition des antennes, ce genre se distingue au premier coup d'œil par un sillon de la carapace qui sépare la région stomacale des régions cardiale et branchiale, et par sa surface finement granuleuse. L'espèce aujourd'hui vivante habite les mers du Chili.

N° 1. OEGLEA .....

Je n'imposerai pas de nom à cette espèce, parce que les parties que j'en possède n'offrent aucun caractère vraiment distinctif; il est bon d'attendre des exemplaires plus complets.

L'échantillon que j'ai sous les yeux comprend la tête et la majeure partie de la carapace, dont les bords latéraux ne sont pas dégagés de la pierre qui les emprisonne. On distingue aisément la gouttière rostrale, ainsi que les régions des yeux et des antennes; mais ces organes ont totalement disparu (Pl. 5, fig. 15).

La carapace est finement granuleuse, et offre les mêmes



divisions apparentes que celles de l'espèce actuellement vivante. Cette carapace a encore conservé quelque chose de la teinte bleuâtre qu'on remarque sur l'*OËglea lævis*, et qui lui a valu son nom de genre. Les granulations de la carapace n'affectent pas toutes les mêmes formes.

Avec la comparaison des individus, il est impossible de conserver le moindre doute sur la véritable place de ce fossile.

Je n'en connais et je n'en possède qu'un échantillon, trouvé dans les couches néocomiennes de Saint-Sauveur.

### LES THALASSINIENS.

Les Crustacés de cette famille paraissent avoir joué dans les temps anciens un rôle plus important que celui qu'ils remplissent aujourd'hui.

C'est parmi eux que les oryctologues allemands ont établi les genres Magile, Orphnée, Brize, dont le terrain néocomien ne nous offre encore aucun représentant. Cependant, M. Von Meyer cite le *Prosopon verrucosum* comme appartenant à cette formation. On peut donc avancer avec certitude que l'époque corallienne fut celle du luxe et de l'abondance de ces animaux.

Les débris de cette famille rencontrés sur notre sol nous fournissent des espèces déjà plus rapprochées de celles de notre âge. J'ai pu y reconnaître une Thalassine, trois Gébies et une Axie. Tout nous fait entrevoir que ces Crustacés, soit pour les genres, soit pour les espèces, ne sont déjà plus si nombreux qu'aux périodes oxfordienne et corallienne.

La présence de ces animaux nous donne lieu de présumer que notre mer néocomienne avait peu de profondeur.

Genre THALASSINE, *Thalassina*.

Je ne puis citer qu'un fragment de *main* ; mais ce fragment suffit pour attester une vraie Thalassine, qui, à la vérité, constitue une nouvelle division dans le genre.

## N° 1. THALASSINA GRANDIDACTYLUS, R.-D.

MANUS *cylindrica, subinæqualis, basi subcoarctatá* ; *cubitus adest ; radius seu digitus liber subcrassus, cylindricus ; absquè tuberculis, absque dentibus usquè ad medium ubi frangitur* (Pl. 5, fig. 16).

Je ne possède qu'un fragment de la main de cette espèce : ce fragment porte quatorze lignes de longueur.

Le *corps de la main* est complet, long de six à sept lignes, tout à fait cylindrique, mais un peu étranglé à sa base. Sa surface, au lieu d'être entièrement lisse, est garnie d'inégalités ou de petites bosselures.

Le *doigt immobile* n'existe pas ; il cesse immédiatement à l'endroit qui devrait être sa base.

Le *doigt mobile* est épais, tout à fait cylindrique, à surface inégale ou bosselée ; on ne distingue aucun tubercule sur aucune de ses faces. La partie basilaire du bord alvéolaire (le seul qui soit conservé) paraît n'offrir aucune dent. Le doigt est fracturé vers son milieu, de sorte que sa moitié apicale manque. Ce doigt devait offrir quelque dent ou crochet vers son sommet ; autrement, de quelle utilité aurait-il pu être à l'animal ?

Je possède le seul fragment connu de cette espèce, qui paraît être très rare dans nos couches néocomiennes.

Genre AXIE, *Axia*.

Les espèces de ce genre se distinguent au milieu des Thalassiens par une main dont les deux doigts sont

normaux, c'est-à-dire d'égale grandeur et à peu près d'égale forme.

N° 1. AXIA CYLINDRICA, R.-D.

*MANUS cylindrica; basi coarctatá; digitis non elongatis* (Pl. 5, fig. 21).

Je connais le corps de la main et le doigt immobile de cette espèce.

Le *corps de la main*, long de quatre lignes, est tout à fait cylindrique, avec un rétrécissement ou un étranglement vers sa base. Sa face supérieure offre de petites verrues obscures.

Le *doigt immobile* est assez court, cylindriforme et presque droit.

Le seul échantillon connu de cette espèce appartient à M. Cotteau, qui l'a trouvé dans nos couches néocomiennes.

J'ai été longtemps dans l'indécision pour classer ce fragment. Enfin la superficie de ses faces, la forme et l'armature du doigt immobile m'ont amené à le placer dans le genre Axie, à qui il appartient d'une manière incontestable. C'est une Axie à main plus étroite que celle de l'espèce vivante.

Genre GÉBIE, *Gebia*.

Ce genre se distingue surtout à l'espèce de dent qui remplace le doigt immobile, et à son doigt mobile plus développé, qui s'abat en recouvrement sur le bord antérieur de la main.

Les *Gebia digitata* et *Meyeri* devront former un nouveau genre. Je propose celui de COTTALDIE, *Cottaldia*.

N° 1. *GEBIA MUNSTERI*, R.-D.

*MANUS compressa, convexa; digito immoto fere nullo; digito libero margine superiore latiore, trigono* (Pl. 5, f. 17).

Je possède la main complète de cette espèce, qui est une véritable Gémie.

Le *corps de la main* est long de six lignes et large de quatre sur les plus forts individus. Ses faces sont un peu bombées et à surface comme granulée. Ses bords sont lisses.

Le *doigt immobile* ne consiste qu'en une petite dent peu saillante en dehors, et n'offrant qu'une longueur minime.

Le *doigt mobile* bien développé est élargi et triangulaire à son bord inférieur. En s'abaissant, il ferme la cavité qu'on voit au bord antérieur de la main.

Cette espèce n'est pas rare dans le terrain néocomien.

N° 2. *GEBIA DIGITATA*, R.-D.

*MANUS æquè longa et lata; convexa, verrucosa; digito immoto subelongato; digito libero latiore resupino* (Pl. 5, fig. 18).

Je possède la main complète de cette espèce.

Le *corps de la main* est presque aussi long que large; il est bombé ou convexe, et couvert de granulations verruqueuses. Ses bords n'ont ni crénelure ni dentelure.

Le *doigt immobile* atteint à peine la longueur du corps de la main; il se contourne un peu vers son sommet. Son bord supérieur offre des espèces de dents ou plutôt de crénelures où s'engrènent les dents du doigt libre.

Le *doigt libre*, assez épais et plus développé à son bord inférieur vient s'adapter contre le doigt immobile, et ferme exactement la cavité qui existe entre ces deux doigts.

Cette espèce ne paraît pas très rare dans notre terrain néocomien.

Je ne pouvais placer cette espèce parmi les Axies, qui ont les doigts normaux. Elle et le *Gebia Meyeri* sont deux Gébies à *doigt immobile plus développé*. Je ne tenterai point d'en faire un genre qui, du reste, aurait de grandes affinités avec deux autres genres établis par les oryctographes allemands (1).

N° 3. *GEBIA MEYERI*, R.-D.

*MANUS convexa, granulosa; margine exteriori nec tuberculato, nec crenulato; margine superiori granulorum triplici seriei; digitus immotus subelongatus* (Pl. 5, fig. 19).

Je possède le corps de la main et le doigt immobile de cette espèce.

Le *corps de la main* est bombé sur ses faces, qui sont parsemées de granulations ponctiformes. Une dépression part de la base du doigt immobile, et se poursuit quelque temps. On ne voit ni dentelure ni crénelure sur le bord externe. Le bord supérieur offre trois séries ou rangées de granulations ponctiformes, dont celles du milieu sont un peu plus grosses et un peu plus prononcées.

Je ne possède pas la totalité du *doigt immobile*, qui a dû avoir peu de longueur.

Le *doigt mobile* manque.

Cette espèce paraît avoir été très rare dans notre terrain néocomien.

La ressemblance de cette espèce avec le *Gebia digitata* tend à me prouver que c'est une Gébie.

(1) Si je ne possédais pas le *doigt mobile*, je serais tenté de la placer parmi les Crabes, erreur qu'il importe d'éviter.

**CRUSTACÉS BRACHYURES.**

Les Crustacés Brachyures, qui sont si nombreux aujourd'hui, et qu'on retrouve fréquemment dans les terrains tertiaires, paraissent avoir été beaucoup plus restreints et beaucoup plus rares aux époques reculées.

Tous mes efforts n'ont encore abouti qu'à en signaler trois espèces, dont deux ne sont représentées que par des fragments; et le fragment de chacune de ces deux espèces est unique.

Cette rareté des Crustacés Brachyures dans le terrain néocomien n'est pas un accident. Les robustes mains des Thalamites, des Lupées, des Ocypodes et des Maïas eussent encore mieux lutté contre la destruction que la plupart des mains que nous avons pu décrire. Si l'on ne retrouve pas aujourd'hui les vestiges parlans de ces races de Brachyures, on doit naturellement en conclure que ces races n'existaient pas encore.

Les trois espèces de Crustacés Brachyures trouvés dans le terrain néocomien de Saint-Sauveur appartiennent aux genres *Xantho*, *Parthenope* et *Lambrus*, genres tout à fait voisins entre eux. On dirait que la nature s'essayait alors aux créations cancéridiennes.

**XANTHO AGASSIZI, R.-D.**

*CORPUS tuberculis punctiformibus variolosum; thoracis marginibus lateralibus crenatis* (Pl. 5, fig. 21).

*MANUS æquè longa et lata; punctulata; margine superiori cristato-tuberculato.*

Je possède bon nombre de mains de cette espèce, dont M. Cotteau a mis le corps à ma disposition.

Le corps est très incomplet; il est entièrement garni, ainsi que les mains, de points tuberculeux. Le dessous de

la carapace offre des linéaments et des bosselures qu'on a coutume d'observer sur les espèces de ce genre. Les bords antérieurs sont crénelés (Pl. 5, fig. 20 a).

La *main* avec le *doigt* peut atteindre cinq à six lignes de longueur.

Le *corps de la main*, aussi large que long, a ses faces garnies de petits tubercules punctiformes, qui occupent pareillement les doigts. Son bord supérieur un peu plus aigu offre deux rangées de petits tubercules peu prononcés. Aucun échantillon n'offre de dents manifestes au bord alvéolaire du doigt immobile.

Le *doigt mobile* a parfois les dents peu apparentes sur son bord alvéolaire (Pl. 5, fig. 20 b).

Cette espèce n'est pas très rare dans nos couches néocomiennes.

NOTA. La *main* ici décrite et figurée pourrait fort bien appartenir à une nouvelle espèce.

#### PARTHENOPE NEOCOMIENSIS, R.-D.

MANUS ..... *Digitus cubitalis rostriformis, trigonus, incurvus, basi incrassatá; externè mamillose-tuberculatus* (Pl. 5, fig. 23).

Je ne possède que le *doigt immobile* de cette espèce.

Ce doigt peut avoir sept à huit lignes de longueur. Il a la forme d'un cône recourbé en bec à corbin. Toute sa surface externe est hérissée de mamelons tuberculeux; l'on ne distingue point de matière brune ou rougeâtre à sa face alvéolaire, qui n'offre sur son milieu qu'un simple canal.

Cette espèce est très rare dans nos couches néocomiennes.

## LAMBRUS ICAUNENSIS, R.-D.

MANUS ..... *Digitus radialis lævis, conicus; externè subconvexus, internè ferè rectus; margine superiori basi tuberculatá; margine alveolari duabus dentibus basilaribus, crassis, validis; faciebus basi tuberculata; hinc et indè vix nonnullæ incisurellæ* (Pl. 5, fig. 22).

Je ne connais que *le doigt mobile* de cette espèce. Il porte sept à huit lignes de longueur.

Ce doigt, presque droit à sa face alvéolaire, est un peu convexe à son bord ou à sa face libre; c'est un cône légèrement courbé.

La face libre est munie à sa base de deux tubercules superposés; la face alvéolaire offre deux grosses dents basilaires; les faces latérales (ou l'antérieure et la postérieure) sont lisses. Chacune d'elles présente à sa base un tubercule spiniforme assez fort.

La surface de ce doigt est entièrement lisse, et n'offre que quelques mouchetures.

Cette espèce paraît être très rare dans nos couches néocomiennes. Le seul échantillon connu appartient à M. Cotteau.





*Lamachus laevigatus*, R.-D.

Manus... Digitus rectus levissimus; convexus; intérieurement fere rectus; marginis superioris basi sub-  
convexus, intérieurement fere rectus; marginis superioris basi sub-  
convexus; marginis inferioris denticulis basilaribus, cras-  
sis, validis; facies basi tuberculata; hinc et inde nuda  
nonnullis incisuris (Pl. 5, fig. 23).

Je ne connais que le doigt mobile de cette espèce. Il  
porte sept à huit lignes de longueur. Ce doigt, presque droit à sa base alvéolaire, est un peu  
convexe à son bord ou à sa face libre; c'est un cône légè-  
rement courbé.

La face libre est munie à sa base de deux tubercules  
superposés; la face alvéolaire offre deux grosses dents  
basilaires; les faces latérales (ou l'antérieure et la posté-  
rieure) sont lisses. Chacune d'elles présente à sa base un  
tubercule épineux assez fort.

La surface de ce doigt est entièrement lisse, et n'offre  
que quelques monochures.

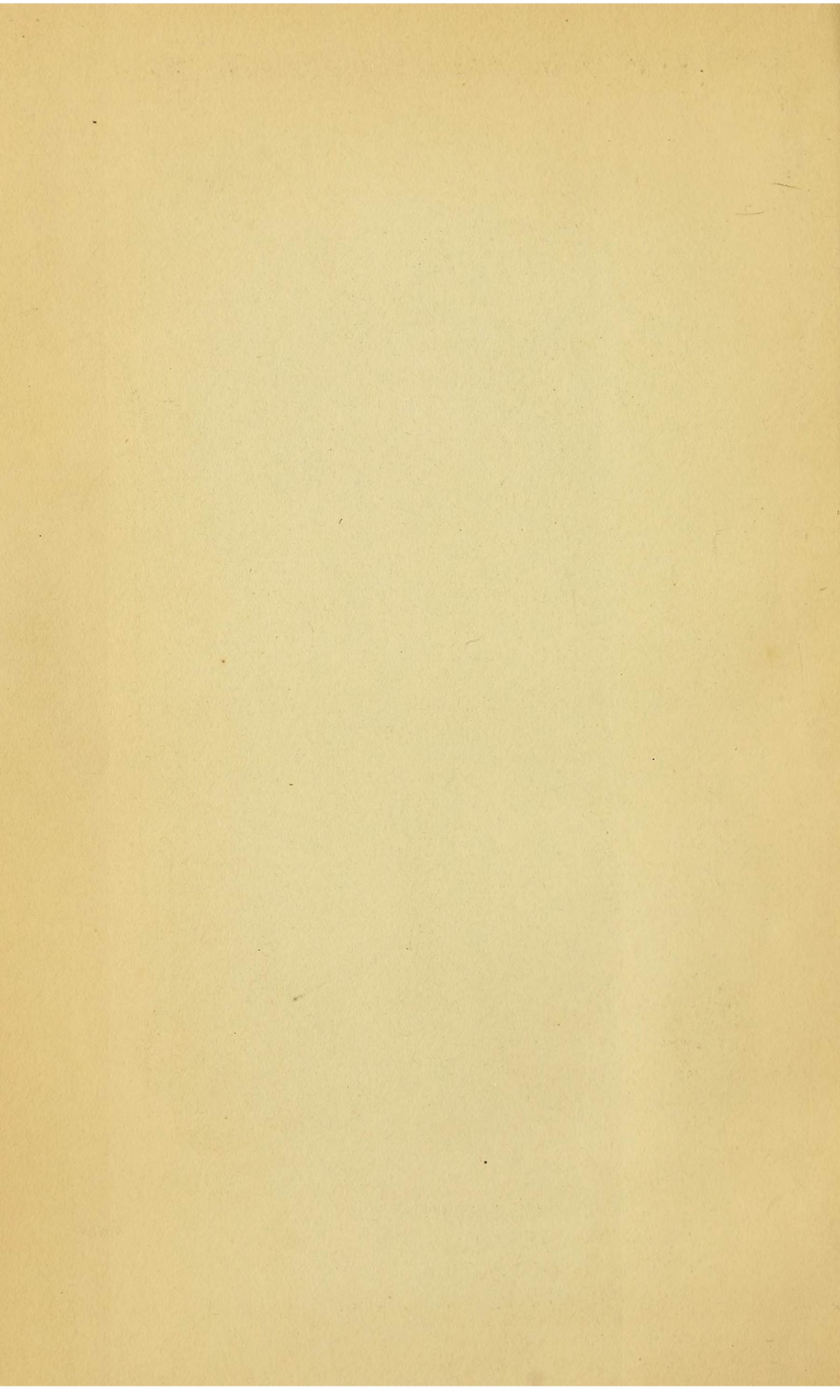
Cette espèce paraît être très rare dans nos couches réo-  
comiennes. Le seul échantillon connu appartient à M. Got-  
teux.

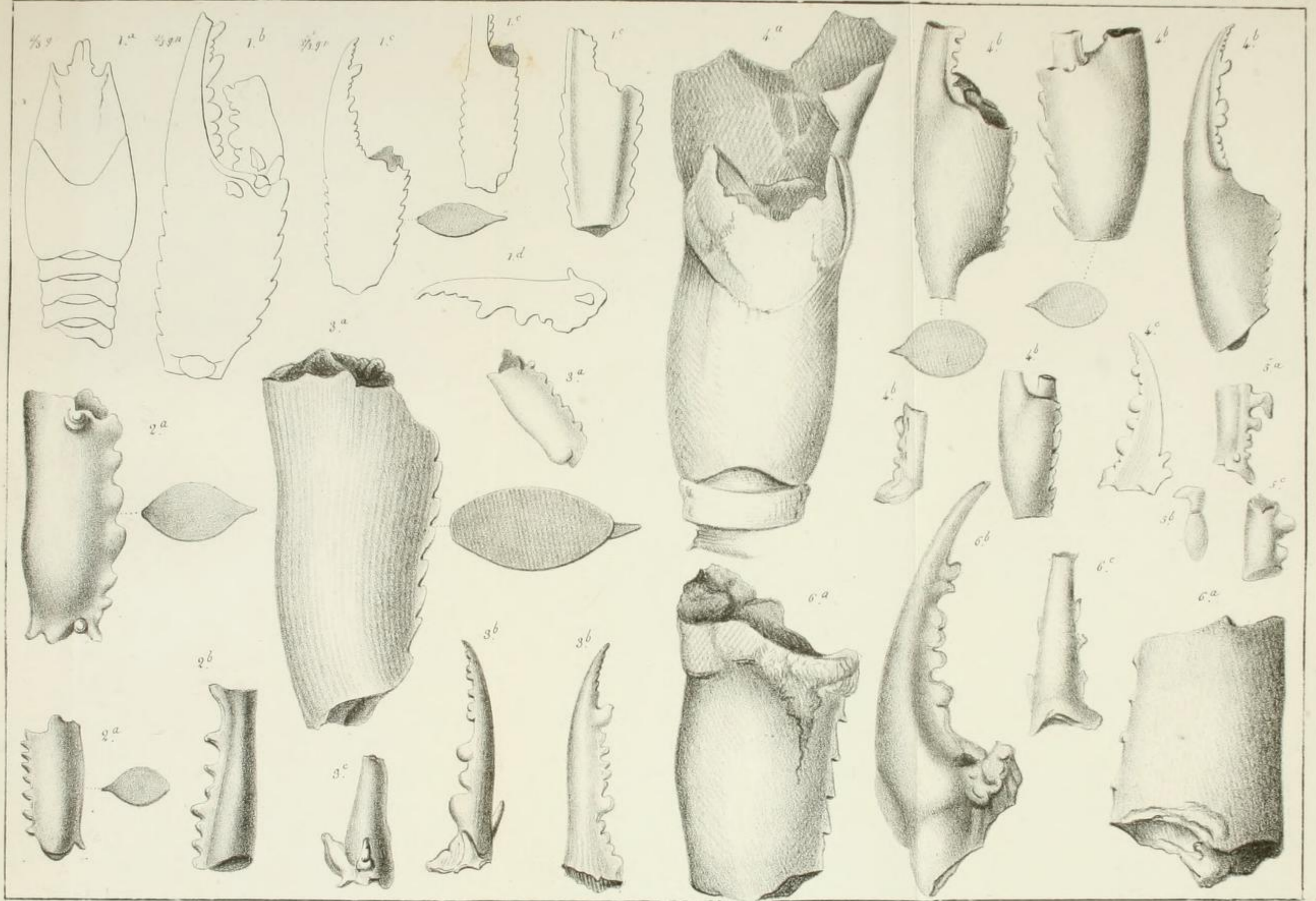
(Pl. 5, fig. 23)

Je ne possède que le doigt mobile de cette espèce.

Il mesure sept à huit lignes de longueur. Ce doigt, presque droit à sa base alvéolaire, est un peu  
convexe à son bord ou à sa face libre; c'est un cône légè-  
rement courbé. La face libre est munie à sa base de deux tubercules  
superposés; la face alvéolaire offre deux grosses dents  
basilaires; les faces latérales (ou l'antérieure et la posté-  
rieure) sont lisses. Chacune d'elles présente à sa base un  
tubercule épineux assez fort. La surface de ce doigt est  
entièrement lisse, et n'offre que quelques monochures.

Cette espèce est très rare dans nos couches réo-  
comiennes.





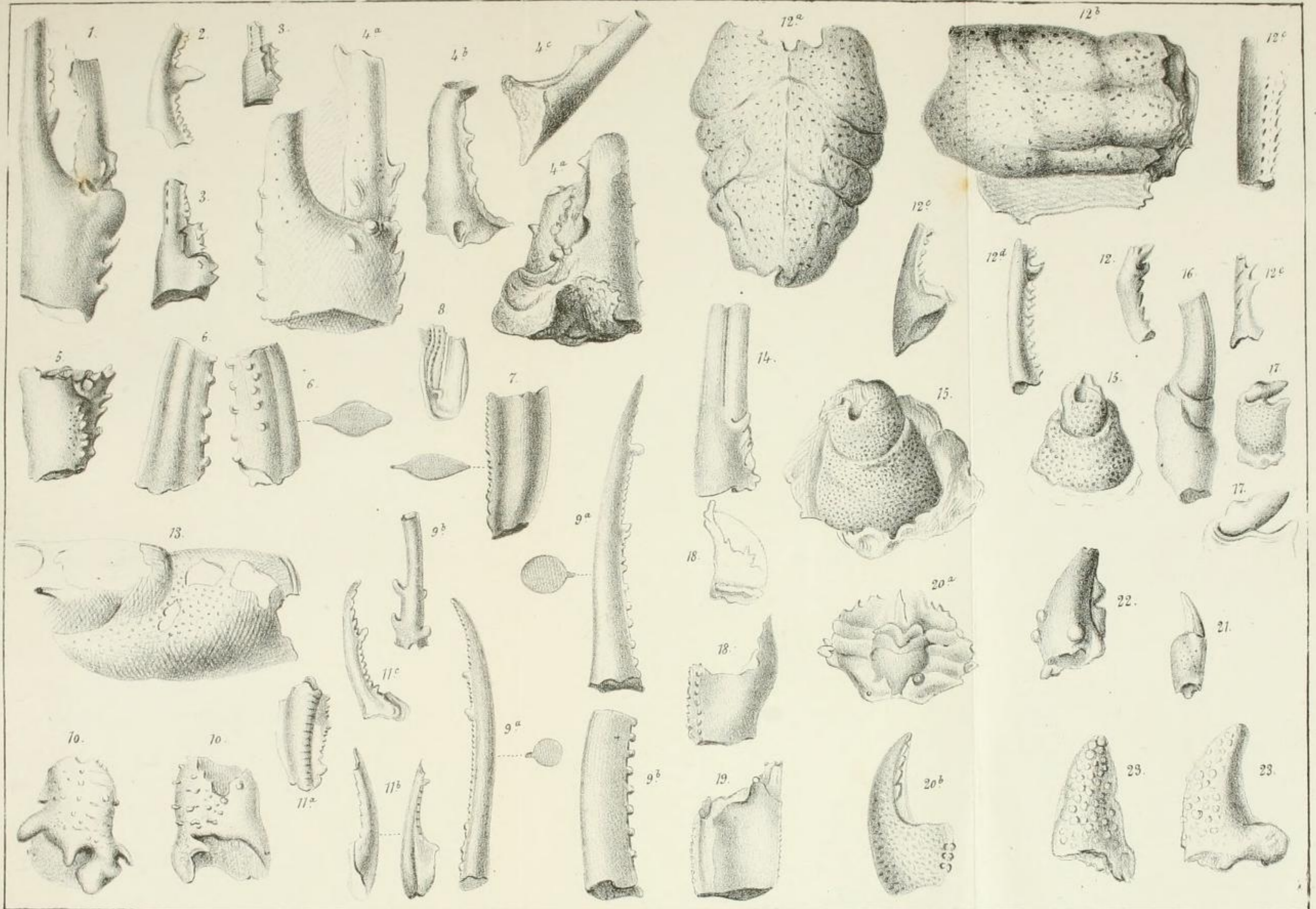
H. Nicolet del. d'après les dessins de l'auteur.

Lith. J. Froment.

1 *Homarus Edwardsii*. 2 *H. Blainvillii*. 3. *H. Lamarckii*.

4 *H. Latreillii*. 5 *H. Guerinii*. 6. *H. Cuvieri*.





H. Nicolet del. d'après les dessins de l'auteur.

Lith. J. Fromment.

1. *Homarus Cottaldi*. 2. *H. Michelini*. 3. *H. Sowerbyi*. 4. *H. Dorbignyi*.  
 9. *H. Linnei*. 10. *H. Fabricii*. 11. *Nephrops Geoffroyi*. 12. *N. Salviensis*.  
 17. *Gebia Masteri*. 18. *G. digitata*. 19. *G. Megeri*. 20. *Xantho Agassizi*.

5. *H. Desmarestii*. 6. *H. Lucasii*. 7. *H. Herbstii*. 8. *H. Boscii*.  
 13. *Palæno Roëmeri*. 14. *Galathea Lupia*. 15. *Eglea*..... 16. *Thalassinia grandi-dactylus*.  
 21. *Axia cylindrica*. 22. *Lambrus Icaunensis*. 23. *Parthenope neocomiensis*.

